

Woluwe - St Pierre, le 2 Avril 1911

Cher Monsieur Leano,

J'accepte en principe votre proposition d'abonner vos sociétaires à ma revue, mais le prix que vous fixez (2fr. 50) serait ruineux pour moi. Voici pourquoi.

Si ma revue devient l'organe de votre Academia, il arrivera nécessairement au bout de peu de temps que tous mes abonnés deviendront membres de votre Academia. Et ainsi le contrat que vous proposez aura pour résultat immédiat d'abaisser le prix de l'abonnement à 2fr. 50 pour tous mes lecteurs.

Si de la somme de 2fr. 50 vous déduisez les 60 centimes de timbres-poste nécessaires à l'expédition des 12 numéros annuels, il reste 1fr. 90. Vous reconnaîtrez que cette somme de 1fr. 90 est insuffisante pour couvrir les frais d'impression de 12 numéros de 16 pages.

Le prix minimum que j'ai ~~dois~~ payer pour chaque numéro est de 50 francs; le coût des 12 numéros est donc au moins de 600 francs (timbres non compris). Pour couvrir cette dépense, je devrais, en comptant 1fr. 90 par abonné, obtenir  $\frac{600}{1,90} = 315$  à 316 abonnés. Tu le petit nombre de personnes qui s'intéressent à la question interlinguistique et surtout à la libre discussion de celle-ci, il est impossible, n'est-ce pas, que j'arrive avant plusieurs années au chiffre de 300 abonnés.

Peut-être objecterez-vous que M. Basso a accepté de traiter avec vous pour le prix réduit de 50%. Mais son cas n'est pas comparable au mien. Tout d'abord son prix ordinaire est plus élevé que le mien (6fr. au lieu de 5). Ensuite son journal est plutôt un organe de publicité commerciale et industrielle, n'employant la langue internationale que comme moyen de réclame; il peut donc trouver des ressources en dehors des interlinguistes, parmi les commerçants et industriels de toute espèce. De plus, comme il ne s'occupe pas de discussion interlinguistique, il a un but différent de celui de votre Academia; il restera donc toujours complètement indépendant de celle-ci, obtenant des abonnés ou clients qui ne deviendront pas membres de l'Académie. Au contraire, mon journal ayant exactement le même but, le même champ d'action que votre société se confondra bien vite avec celle-ci. Fatalement tous mes abonnés deviendront vos membres, par suite de la communauté de notre action, en suite à cause de la réclame que vous ferez dans mon journal, enfin par suite de la propagande que moi-même, en con- tractant loyal, je serai amené à faire en faveur de votre société. La confusion entre l'Académie et mon journal se produira d'au-

tant plus sûrement que le cercle des interlinguistes libres est très-  
restreint. Le contrat que vous me proposez serait donc pour moi une  
alliance intime et étroite, tandis que pour M. Basso le même con-  
trat ne sera qu'une affaire accessoire. Le contrat, ayant pour  
conséquence de réduire le prix général des abonnés (en fait ce serait  
même) à 2fr. 50 me couperait l'herbe sous les pieds et m'empêcherait  
de vivre.

Je ne demande pas à gagner de l'argent avec ma revue; je  
suis même décidé à sacrifier à sa publication une somme de 300 à  
400 francs par an, mais je ne puis pas faire un sacrifice plus grand.

Voici comment j'établis mon budget: Frais d'imprimeur: mi-  
nimum de 600 francs par an; timbres-postes et frais divers, mi-  
nimum de 200 francs par an. Total: 800 francs. J'espère obtenir  
cette année 80 abonnés à 5frs, soit 400 francs. Déficit probable:  
400 francs. Je veux bien perdre 400 francs par an, mais pas plus.  
Mes moyens ne me permettent pas d'ouvrir un crédit plus grand  
à mon amour de l'interlingua.

Je serais heureux de traiter avec vous, si vous pouviez m'assu-  
rer une somme de 400 francs par an pour l'abonnement de  
vos membres. Peut-être objecterez-vous que vous ne pouvez pas garan-  
tir que l'Académie aura le nombre de membres nécessaire pour  
compléter la somme de 400 frs. Mais il ne faut pas calculer ainsi.  
Songez que vous aurez en moi un associé utile et dévoué, que  
mon journal servira vos idées et votre Académie aussi bien que  
si cet organe était votre propriété, avec cette différence qu'il vous  
coûtera beaucoup moins. Pensez aux services que je puis vous  
rendre; considérez que je suis prêt à sacrifier à nos idées communes  
tout mon temps et une somme annuelle de 400 francs; une  
société puissante comme votre Académie peut bien faire une  
dépense égale à celle que je fais personnellement.

Je vous propose le contrat suivant: « M. Peano, directeur de  
l'Accademia pro Interlingua prend 160 abonnements à la revue Lin-  
gua Internazionale au prix réduit de 50/100, c'est à dire à 2fr. 50  
l'un. Ces abonnements seront expédiés aux membres de l'Académie  
et, s'il y a <sup>des numéros</sup> de trop, à l'adresse de M. Peano (pour ses archives ou  
pour la propagande). »

Votre dévoué,  
Meynans  
à Woluwe - St-Pierre,  
près Bruxelles.

P. S. Le N<sup>o</sup> 3 de ma revue paraîtra samedi prochain; vous le recevrez donc dimanche ou lundi. J'ai posé en discussion dans ce numéro (et aussi pour plusieurs numéros suivants) la question suivante: «Ue esse optima desinentias pro substantiis (singulare) et pro adjectivis». J'ai reçu 12 réponses nouvelles à cette question. Il y a quelques partisans du système e (substantif) et i (adjectif), mais je tâcherai de combattre discrètement cette idée: «uni lingue nationali» me paraît horrible; des expressions comme boni lingue, lingue nationali, conservo alimentari semblent être plutôt au pluriel qu'au singulier, non seulement pour un Italien mais même pour un latiniste: boni formae est aussi bien pluriel que singulier; c'est trop équivoque pour être adopté même à titre facultatif.

Je tâcherai d'arriver à faire prédominer une solution conforme à celle de l'Academia: lice supprimere desinentias de substantiis et adjectivis, quando non existe ambiguitate. Mais il se pourrait que cette seule licence ne suffise pas; plusieurs collaborateurs (Moore, Boninque, Pinth, Autchbach, Trombly et même de Wahl) sont partisans de préciser, d'organiser plus complètement la licence. Si vous voyez qu'il y a une tendance assez forte dans ce sens, il serait bon que vous et vos amis interveniez pour que la licence soit organisée dans un sens acceptable pour les Latinistes, tolérable pour eux, dans le sens qui vous déplaît le moins, le moins nuisable à vos yeux. Une habile et sage intervention peut quelquefois canaliser un courant, empêcher un mal plus grand.

M. Basso est assez fortement hostile aux finales latines, de même M. Moore. J'essaie de les amener à faire une concession: on peut employer ou ne pas employer les finales latines. M. Basso est d'accord avec moi.

Dans le prochain numéro de ma revue je publie un article intitulé Pour l'Union engageant les interlinguistes à accepter cette solution (nécessaire à l'Union): on adopte en principe la forme latine, mais on peut, s'il n'y a pas d'ambiguïté, supprimer la voyelle finale du latin.

Mess. Basso et Trombly sont partisans d'un e euphonique général et facultatif; c'est l'idée que je proposais jadis et que

je n'ai plus maintenant : l'emploi de l'e est difficile à régler ; si on permet l'e euphonique, il faut le permettre partout, comme proposait Henderson : « Notre langue est facile ; omne finales latine est mutata ad e ; iste littere est tolerabile in aliquo vocabulis ; sed si on generalisa sue use, ~~se~~ obtine une langue monotone ; Sr Henderson habeva comprehendet iste defectes, nam illo proponeva pronunciar el e finale ut el mi-silente e del latine. »

Monsieur Wombly écrit un article, qui paraîtra dans le N<sup>o</sup> de juin, proposant de modifier ~~les~~ les terminaisons des adjectifs en o ; il dit qu'il ne peut tolérer : isto lingua ; nostro propositio. Il propose de terminer tous les adjectifs en e : « notre langue est simple ; omne adjectivos habet terminatione e, que conveni in modo excellenti pro 3 generes ».

Monsieur Lundström fait la même critique contre les adjectifs en o ; il propose la règle que j'avais eue en l'idée de vous proposer : « lice mutare desinentia o de adjectivos ad a, quando substantivo est feminino in latino ». Exemplo : nostra lingua, sua propositio.

L'opinion de Sr Lundström est que nous devons avoir et organiser de nous deux gradus de langue internationale : 1<sup>o</sup> uno pro ~~pro~~ personas que cognosce latino et que est capabile scribere : nostra lingua, vestra propositio ; 2<sup>o</sup> altero gradu pro personas que ignora latino et que scribere : nostru aut nostre lingua, vestre aut vestre lingua. Illo dice que forma ~~latina~~ nostro lingua est malo tam pro latinistas que senti disaccordo de nostro et lingua quam pro non-latinistas que non retine finale o.

Seriez-vous partisan de cette proposition : « lice formare adverbis per adjectivos ad adjectivos de suffixos modo aut mente : nullomodo, facilemente, facultativomodo, frequentemente. »

Pardonnez-moi si je vous assomme de questions. Mais je désire beaucoup être d'accord avec vous en tous points. Et je vous promets d'être très-prudent dans ma revue ; je ne souleverai aucune discussion qui puisse tourner mal ; je crois que la langue internationale ne doit évoluer que très-lentement, très-sagement, en ne perdant jamais de vue la base latine, qui est un fondement solide.